

COMMISSION DES COUPES DU VAR

La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30

Tél. direct : 04.94.08.60.47

Réunion du Jeudi 20 Février 2020

P.V. n° 18

Président : M. Lucien GERARD

Secrétaire : Jean Michel DREYFUS

Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Tirage de la Coupe du Var Seniors

- Rappel Tirage des Coupes du Var Jeunes

TIRAGE AU SORT COUPE DU VAR SENIORS

1/4 DE FINALE COUPE DU VAR SENIORS

Tirage effectué par Mme Nathalie COGGIA, Directrice Administrative, en présence des membres de Commission suivant : Mmes Noëlle MOUTON (C. Féminines et Féminisation), Huguette CARPENTIER (C. Féminines et Féminisation), MM. Guy BOUCHON (Président C. des Activités Sportives section « Jeunes »), Raymond CAZEAUX (C. Féminines et Féminisation), Gérard IVORA (C. de Discipline), Christophe JOLY (C. Futsal), Yvan MASSOLO (C. des Activités Sportives section « Jeunes »), Francis MINISCALCO (C. de Discipline), Benyagoub SABI (C. de Discipline), Blaise SASSO (C. des Activités Sportives section « Jeunes ») ainsi que du club de LA VALETTE (M. DERIGIBUS)

A jouer le 8 Mars 2020
sur le terrain du club premier nommé

- SC TOULON / GARDIA CLUB
- ST MAXIMIN / SC DRAGUIGNAN
- LE CANNET / LA LONDE
- LA SEYNE FC / ST CYR

RAPPEL
TIRAGE DES COUPES DU VAR U14 / U15 / U15 / U17 / U18

Les tirages des Coupes du Var U14, U15, U16, U17 et U18 (1/4 de Finale) auront lieu le Jeudi 27 Février 2020 à 15h00 au siège du District du Var.

Ces rencontres seront à jouer le 22 Mars 2020.

Les clubs le souhaitant sont invités à assister à ce tirage.

Prochaine réunion
Jeudi 27 Février 2020

Le Président : Lucien GERARD
Le Secrétaire : Jean Michel DREYFUS
Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ